2M
Société par actions simplifiée au capital de 2 506 126,50 euros
Siège social : La Gaudinière
72300 AUVERS LE HAMON
414 986 349 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 934 274,81 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	934 274,81 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves » de Ce dernier s'élevant ainsi à 3 916 801,32 euros	15 725,19 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	950 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit environ 5,78 euros par actions	950 000,00 euros

Pour les actions démembrées le droit aux dividendes revient à l'usufruitier à titre de quasi-usufruit.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 800 000,00 euros, soit 4,86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 800 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 1 200 000,00 euros, soit 7,30 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 1 200 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 : 1 580 000,00 euros, soit 9,61 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 1 580 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

FITECO
Expertise comptable I Conseil I Audit

SAS 2M

Holding

La Gaudinière
72300 AUVERS LE HAMON

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

fiteco.com

29 rue de la martinière

72300 SABLE SUR SARTHE
Tél : 0243621660
E.mail : sablesursarthe@fiteco.com

ETATS FINANCIERS

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	4 291 420		4 291 420	4 291 420	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**4 291 420**		**4 291 420**	**4 291 420**	
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 021		10 021		10 021
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 077		8 077	10 425	- 2 348
. Autres	246 483		246 483	280 085	- 33 602
Charges constatées d'avance				1 560	- 1 560
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	4 804 724	2 417	4 802 307	2 406 655	2 395 652
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	2 678 223		2 678 223	4 846 209	-2 167 986
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**7 747 528**	**2 417**	**7 745 111**	**7 544 934**	**200 177**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**12 038 947**	**2 417**	**12 036 530**	**11 836 353**	**200 177**

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 2 506 127)	2 506 127	2 506 127	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	250 612	250 612	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	3 932 527	3 928 403	4 124
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	934 275	1 584 124	- 649 849
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**7 623 540**	**8 269 265**	**645 725**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		3 339 260	-3 339 260
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 990	11 064	- 2 074
Dettes fiscales et sociales	1 921	165 280	- 163 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 402 078	51 484	4 350 594
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**4 412 990**	**3 567 088**	**845 902**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**12 036 530**	**11 836 353**	**200 177**

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	67 968	375 497	- 307 529	-81,90
Montant net du chiffre d'affaires	**67 968**	**375 497**	**- 307 529**	**-81,90**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 432	- 8 432	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	4 201	12	4 189	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	**72 169**	**383 941**	**- 311 772**	**-81,20**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	52 280	32 298	19 982	61,87
Impôts, taxes et versements assimilés	550	2 093	- 1 543	-73,72
Salaires	-28 200	164 263	- 192 463	-117,17
Cotisations sociales	-6 067	64 890	- 70 957	-109,35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	11	4	7	175,00
Total des charges d'exploitation (II)	**18 574**	**263 547**	**- 244 973**	**-92,95**
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**53 594**	**120 394**	**- 66 800**	**-55,48**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)	907 496	1 556 021	- 648 525	-41,68
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	115 119	186 624	- 71 505	-38,32
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions	29 490	20 487	9 003	43,94
Différences positives de change	45 498		45 498	N/S
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie		20 875	- 20 875	-100
Total des produits financiers (V)	**1 097 603**	**1 784 007**	**- 686 404**	**-38,48**

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	679	16 221	- 15 542	-95,81
Intérêts et charges assimilées (3)	173 355	165 238	8 117	4,91
Différences négatives de change	9 026		9 026	N/S
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		23 156	- 23 156	-100
Total des charges financières (VI)	**183 060**	**204 615**	**- 21 555**	**-10,53**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**914 543**	**1 579 391**	**- 664 848**	**-42,10**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	**968 137**	**1 699 785**	**- 731 648**	**-43,04**

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles	-3 515	63 524	- 67 039	-105,53
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**-3 515**	**63 524**	**- 67 039**	**-105,53**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**3 515**	**-63 524**	**67 039**	**105,53**
Participation des salariés (IX)	94	4 833	- 4 739	-98,06
Impôts sur les bénéfices (X)	37 283	47 304	- 10 021	-21,18
Total des Produits (I+III+V+VII)	**1 169 771**	**2 167 947**	**- 998 176**	**-46,04**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**235 497**	**583 823**	**- 348 326**	**-59,66**
BENEFICE OU PERTE	**934 275**	**1 584 124**	**- 649 849**	**-41,02**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 036 530,24 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 934 274,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/05/2026 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 complétés des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Cette application a permis pour l'exercice 2025 de comptabiliser en charges exceptionnelles un évènement majeur et inhabituel.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME en ce qui concerne les immobilisations non décomposables.

En outre, la décomposition des immobilisations ainsi que la détermination de valeur résiduelle dans l'établissement des amortissements ne trouvent pas à s'appliquer compte tenu de la politique d'investissement de la société et de leur caractère non significatif.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Cas d'entités ou le nouveau règlement a un impact sur les comptes

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité

soumise aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

L'application de ce règlement a conduit l'association à modifier la présentation des comptes annuels.
Au 31/12/25, les incidences liées à la comparabilité des comptes sont les suivantes :

- les transferts de charges d'exploitation viennent en diminution des charges auxquels ils se rattachent,
- les charges et produits exceptionnels sont présentés en autres charges et produits d'exploitation

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 291 420			4 291 420
TOTAL	**4 291 420**			**4 291 420**

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	31 228	678		29 490	2 417
TOTAL	**31 228**	**678**		**29 490**	**2 417**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	264 581	264 581	
TOTAL	**264 581**	**264 581**	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	671
Disponibilités	63 559
TOTAL	**64 230**

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	164444	15,24	2 506 127
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**164444**	**15,24**	**2 506 127**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	4 384 760	4 384 760		
Fournisseurs	8 990	8 990		
Dettes fiscales et sociales	1 921	1 921		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 318	17 318		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**4 412 990**	**4 412 990**		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	173 355
Fournisseurs	8 935
Dettes fiscales et sociales	762
Autres dettes	17 318
TOTAL	**200 371**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	67 968	100,00 %
TOTAL	**67 968**	**100.00 %**

Honoraires des commissaires aux comptes
Honoraires versés au commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes en application de l'article R 123-198 9° et R 233-14 17° modifiés par le décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 : - Charge de l'exercice : 3 515 €

Autres informations

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres Agents de maîtrise & techniciens Employés Ouvriers Apprentis sous contrat	1
TOTAL	**1**

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
➔ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
cims	310 000	3 595 905	100	3 828 217	3 828 217			12 812 806	799 974	860 000
➔ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SCI St Anne de la fouqu	1 524		30	304 764	304 764			115 361	86 796	18 000
SCI St Anne de la Suze	1 524		30	86 727	86 727			51 409	34 507	9 972
SCI St Anne de Laval	25 413		10	46 012	46 012			102 484	71 785	2 405
SCI Les Tunnels	2 043		10	21 900	21 900			28 359	23 454	9 016
SCI Le Grand Pavois	10 000		38	3 800	3 800	226 305		72 327	8 557	
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
➔ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
➔ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

B&A COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT
Société inscrite au tableau de la CNCC - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

2M

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 2 506 126.50 €
SIEGE SOCIAL : LA GAUDINIERE 72 300 AUVERS LE HAMON
414 986 349 RCS LE MANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Associés de la société 2M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 2M à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les informations mentionnées à la suite du bilan concernant les principes comptables généraux et l'application du règlement ANC 2022-06 pour la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment concernant la note dans l'annexe sur les règles et méthodes comptables, et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société 2M à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montreuil Bellay, le 29 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes

La société B&A CC-AUDIT

Représentée par M. A. FONTAINE

Commissaire aux comptes

FITECO

Expertise comptable | Conseil | Audit

SAS 2M

Holding

La Gaudinière
72300 AUVERS LE HAMON

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

fiteco.com

29 rue de la martinière

72300 SABLE SUR SARTHE
Tél : 0243621660
E.mail : sablesursarthe@fiteco.com

Compte rendu des travaux de l'Expert-Comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 2M relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes :

Total du bilan	12 036 530,24 Euros.
Chiffre d'affaires	67 968,00 Euros.
Résultat net comptable	934 274,81 Euros.

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

A SABLE SUR SARTHE, le 12 mai 2026

Mickaël GARREAU
Chargé de mission

Nelly MASSERON,
Expert-Comptable Associée.

ETATS FINANCIERS

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	4 291 420		4 291 420	4 291 420	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**4 291 420**		**4 291 420**	**4 291 420**	
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 021		10 021		10 021
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 077		8 077	10 425	- 2 348
. Autres	246 483		246 483	280 085	- 33 602
Charges constatées d'avance				1 560	- 1 560
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	4 804 724	2 417	4 802 307	2 406 655	2 395 652
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	2 678 223		2 678 223	4 846 209	-2 167 986
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**7 747 528**	**2 417**	**7 745 111**	**7 544 934**	**200 177**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**12 038 947**	**2 417**	**12 036 530**	**11 836 353**	**200 177**

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 2 506 127)	2 506 127	2 506 127	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	250 612	250 612	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	3 932 527	3 928 403	4 124
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	934 275	1 584 124	- 649 849
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**7 623 540**	**8 269 265**	**- 645 725**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		3 339 260	-3 339 260
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 990	11 064	- 2 074
Dettes fiscales et sociales	1 921	165 280	- 163 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 402 078	51 484	4 350 594
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**4 412 990**	**3 567 088**	**845 902**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**12 036 530**	**11 836 353**	**200 177**

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	67 968	375 497	- 307 529	-81,90
Montant net du chiffre d'affaires	**67 968**	**375 497**	**- 307 529**	**-81,90**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		8 432	- 8 432	-100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	4 201	12	4 189	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	**72 169**	**383 941**	**- 311 772**	**-81,20**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	52 280	32 298	19 982	61,87
Impôts, taxes et versements assimilés	550	2 093	- 1 543	-73,72
Salaires	-28 200	164 263	- 192 463	-117,17
Cotisations sociales	-6 067	64 890	- 70 957	-109,35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	11	4	7	175,00
Total des charges d'exploitation (II)	**18 574**	**263 547**	**- 244 973**	**-92,95**
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**53 594**	**120 394**	**- 66 800**	**-55,48**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)	907 496	1 556 021	- 648 525	-41,68
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	115 119	186 624	- 71 505	-38,32
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions	29 490	20 487	9 003	43,94
Différences positives de change	45 498		45 498	N/S
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		20 875	- 20 875	-100
Total des produits financiers (V)	**1 097 603**	**1 784 007**	**- 686 404**	**-38,48**

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	679	16 221	- 15 542	-95,81
Intérêts et charges assimilées (3)	173 355	165 238	8 117	4,91
Différences négatives de change	9 026		9 026	N/S
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		23 156	- 23 156	-100
Total des charges financières (VI)	**183 060**	**204 615**	**- 21 555**	**-10,53**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**914 543**	**1 579 391**	**- 664 848**	**-42,10**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**968 137**	**1 699 785**	**- 731 648**	**-43,04**

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles	-3 515	63 524	- 67 039	-105,53
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**-3 515**	**63 524**	**- 67 039**	**-105,53**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**3 515**	**-63 524**	**67 039**	**105,53**
Participation des salariés (IX)	94	4 833	- 4 739	-98,06
Impôts sur les bénéfices (X)	37 283	47 304	- 10 021	-21,18
Total des Produits (I+III+V+VII)	**1 169 771**	**2 167 947**	**- 998 176**	**-46,04**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**235 497**	**583 823**	**- 348 326**	**-59,66**
BENEFICE OU PERTE	**934 275**	**1 584 124**	**- 649 849**	**-41,02**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 036 530,24 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 934 274,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/05/2026 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 complétés des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Cette application a permis pour l'exercice 2025 de comptabiliser en charges exceptionnelles un évènement majeur et inhabituel.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

La société a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME en ce qui concerne les immobilisations non décomposables.

En outre, la décomposition des immobilisations ainsi que la détermination de valeur résiduelle dans l'établissement des amortissements ne trouvent pas à s'appliquer compte tenu de la politique d'investissement de la société et de leur caractère non significatif.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Cas d'entités ou le nouveau règlement a un impact sur les comptes

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité

soumise aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

L'application de ce règlement a conduit l'association à modifier la présentation des comptes annuels.
Au 31/12/25, les incidences liées à la comparabilité des comptes sont les suivantes :

- les transferts de charges d'exploitation viennent en diminution des charges auxquels ils se rattachent,
- les charges et produits exceptionnels sont présentés en autres charges et produits d'exploitation

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 291 420			4 291 420
TOTAL	**4 291 420**			**4 291 420**

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	31 228	678		29 490	2 417
TOTAL	**31 228**	**678**		**29 490**	**2 417**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	264 581	264 581	
TOTAL	**264 581**	**264 581**	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	671
Disponibilités	63 559
TOTAL	**64 230**

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	164444	15,24	2 506 127
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**164444**	**15,24**	**2 506 127**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	4 384 760	4 384 760		
Fournisseurs	8 990	8 990		
Dettes fiscales et sociales	1 921	1 921		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 318	17 318		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**4 412 990**	**4 412 990**		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	173 355
Fournisseurs	8 935
Dettes fiscales et sociales	762
Autres dettes	17 318
TOTAL	**200 371**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	67 968	100,00 %
TOTAL	**67 968**	**100.00 %**

Honoraires des commissaires aux comptes
Honoraires versés au commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes en application de l'article R 123-198 9° et R 233-14 17° modifiés par le décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 : - Charge de l'exercice : 3 515 €

Autres informations

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres Agents de maîtrise & techniciens Employés Ouvriers Apprentis sous contrat	1
TOTAL	**1**

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
➔ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
cims	310 000	3 595 905	100	3 828 217	3 828 217			12 812 806	799 974	860 000
➔ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SCI St Anne de la fouqu	1 524		30	304 764	304 764			115 361	86 796	18 000
SCI St Anne de la Suze	1 524		30	86 727	86 727			51 409	34 507	9 972
SCI St Anne de Laval	25 413		10	46 012	46 012			102 484	71 785	2 405
SCI Les Tunnels	2 043		10	21 900	21 900			28 359	23 454	9 016
SCI Le Grand Pavois	10 000		38	3 800	3 800	226 305		72 327	8 557	
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
➔ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
➔ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										